

# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Maître d'ouvrage: GAEC TICHIT DELCROS  
La Graillouse  
48100 ANTRENAS

Localisation  
du projet : La Graillouse  
48100 ANTRENAS

## Construction d'un bâtiment d'élevage

Construction d'une stabulation libre à logettes pour vaches allaitantes.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-11

PC1	Plan de situation	PC4	Notice descriptive
PC1	Plan cadastral - Éch: 1/2000	PC5a	Façades - Éch: 1/250
PC2	Plan de masse existant - Éch: 1/1000	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/500
PC2	Plan de masse - Éch: 1/1000	PC6	Insertion paysagère
PC3	Coupe du terrain - Éch: 1/500	PC7-8	Photographies



Architecte :  
**Audrey ESCOT**

SICA Habitat Rural - Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
SIRET : 793 136 441 00011  
NAF : 4120B  
Téléphone : 04 71 45 55 38

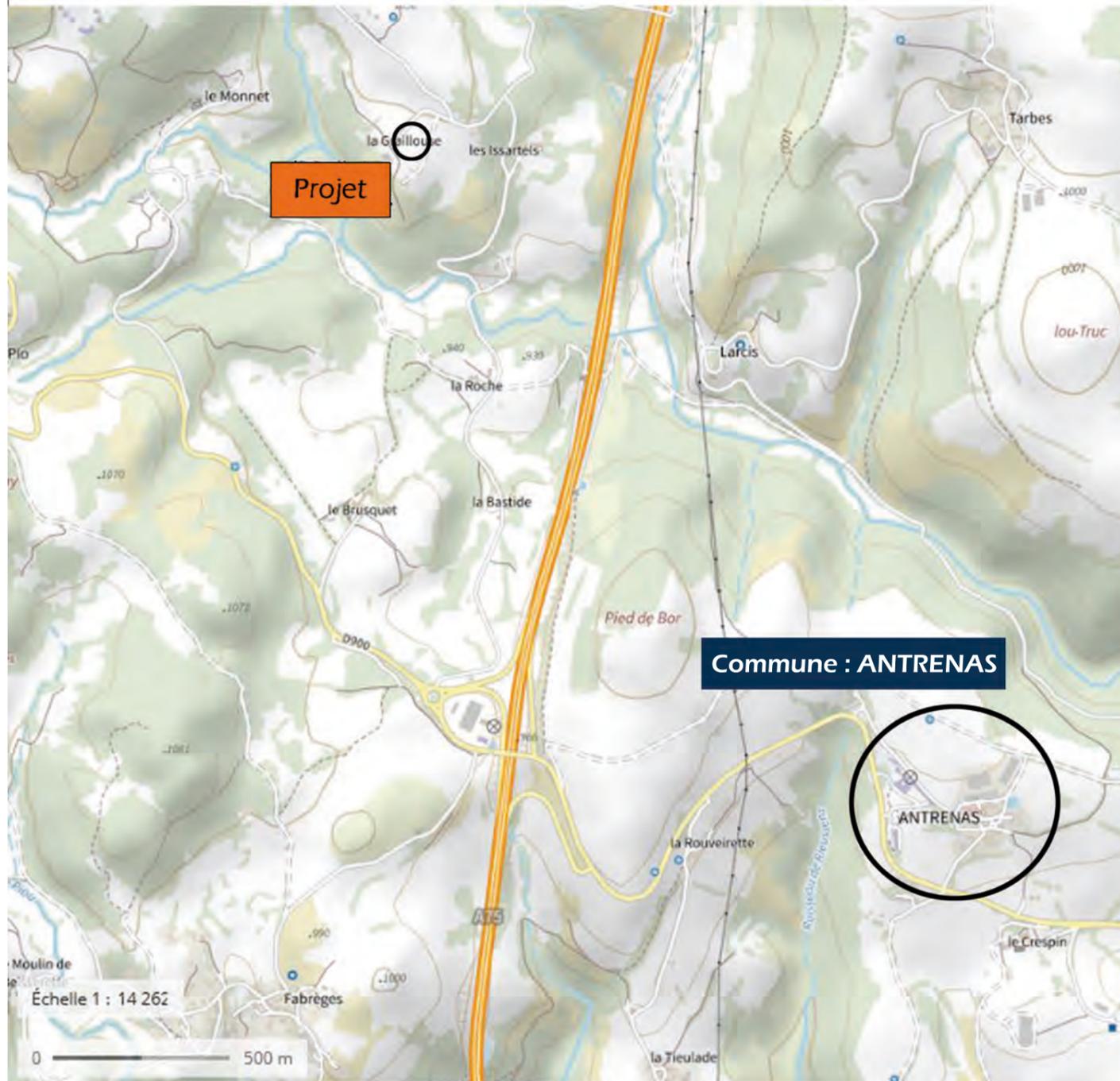
À Aurillac, le 16/06/2023

Dessiné par :  
**Audrey ESCOT**

482302

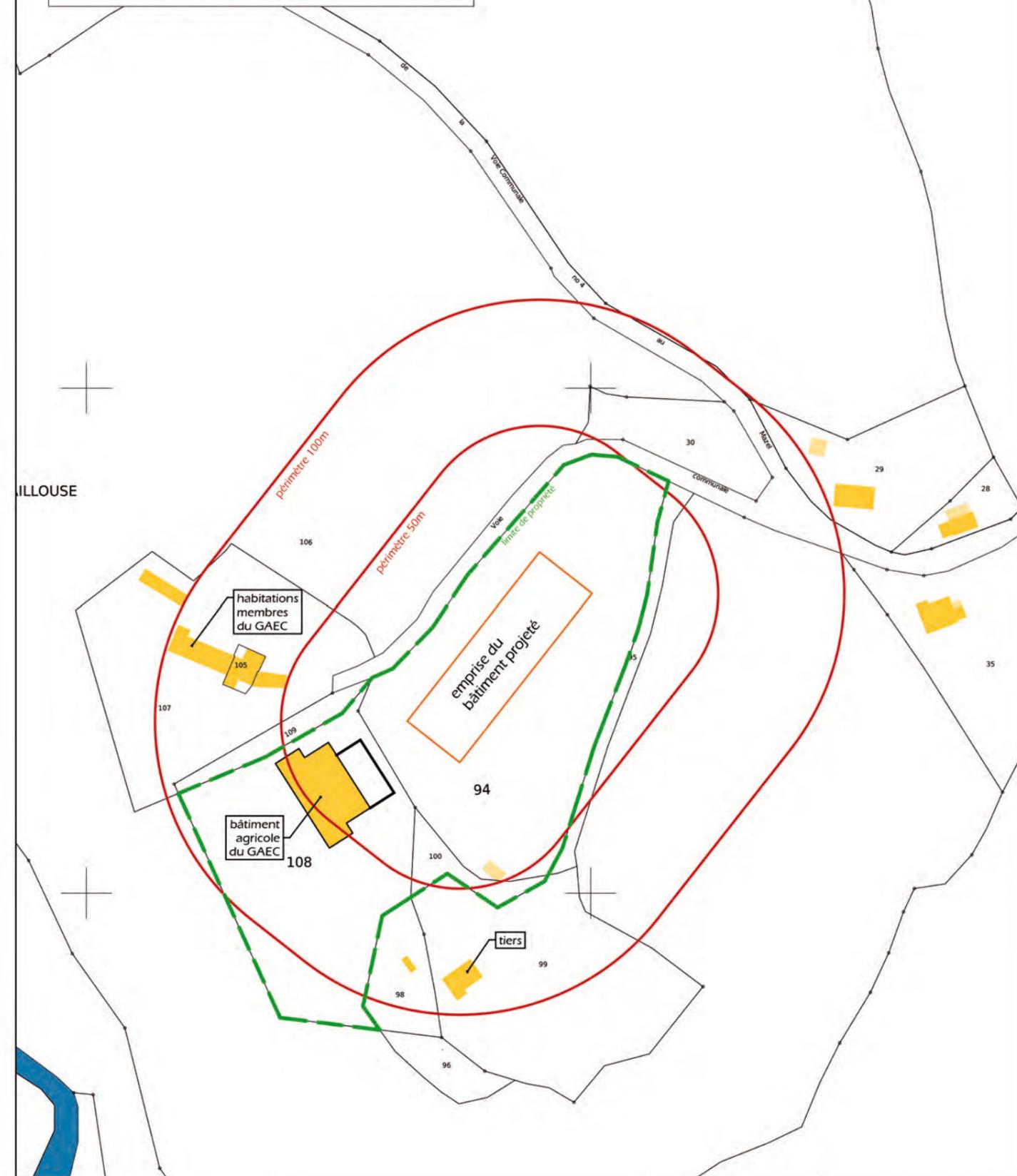
nombre  
de pages :  
8

**PC1a - PLAN DE SITUATION IGN**



**PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000**

Département de la LOZÈRE  
Commune du projet : ANTRENAS  
Section ZA - 94 ( 11 580 m<sup>2</sup>)



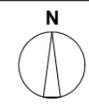
N° client : 482302	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage	N ↑ O	 <p>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maître d'œuvre</p>
	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		
	Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS	PC1	Dessiné par : Audrey ESCOT
	<b>PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE</b>	St Flour, le 12/06/2023	



±0.00 : point topographique du terrain actuel

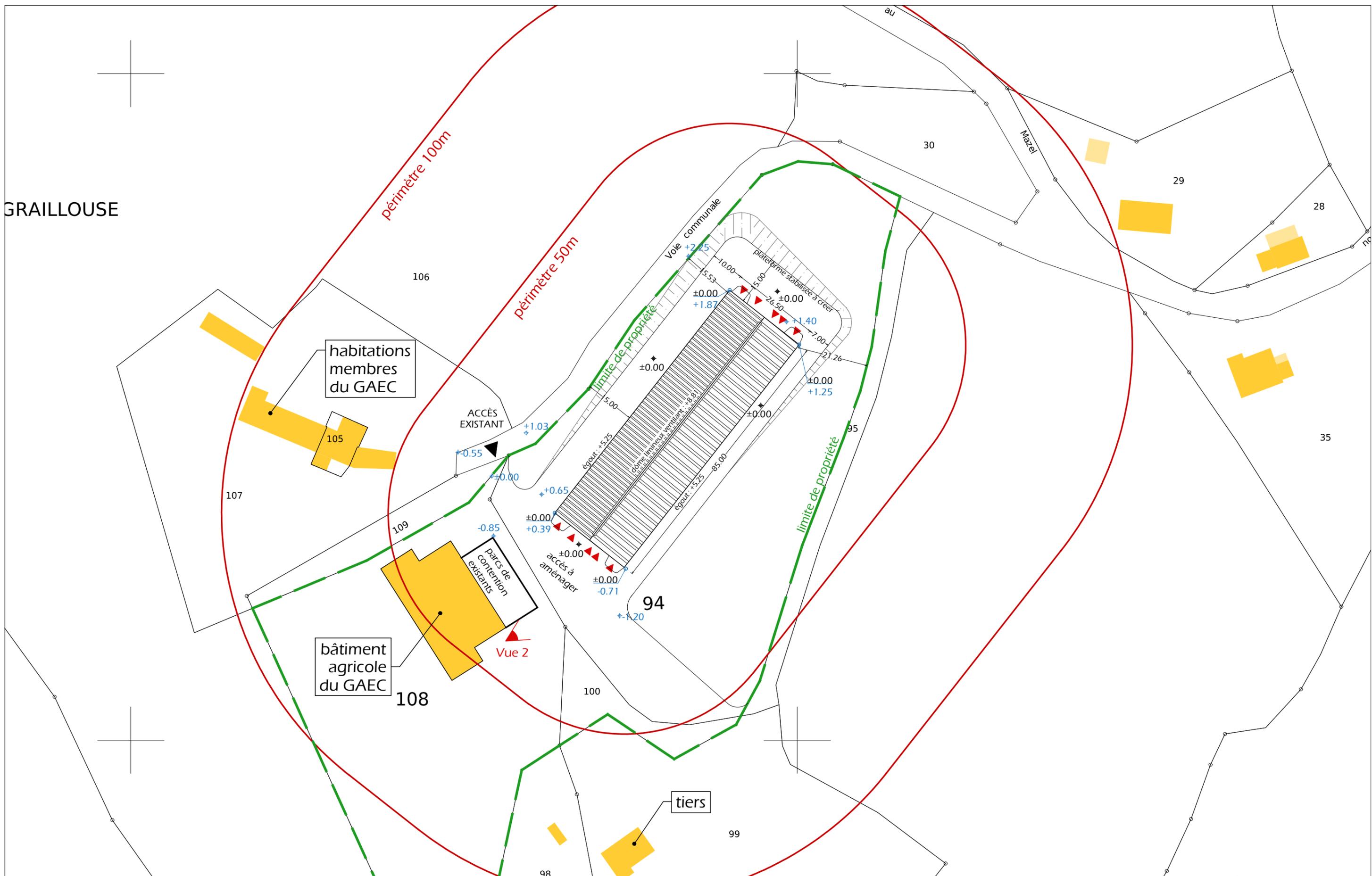
N° client : 482302

Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>
Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS
<b>État des lieux - PLAN MASSE</b>

 N
Éch: 1/1000
Aurillac, le 15/06/2023

  
**SICA HR 15**  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
 Architecte : Audrey ESCOT  
 Dessiné par : Audrey ESCOT

GRAILLOUSE



raccordement (électricité, AEP, évacuations EU, ...) depuis le bâtiment existant  
 évacuation eaux pluviales : vers milieu naturel

terrain aménagé : ±0.00  
 terrain naturel : ±0.00

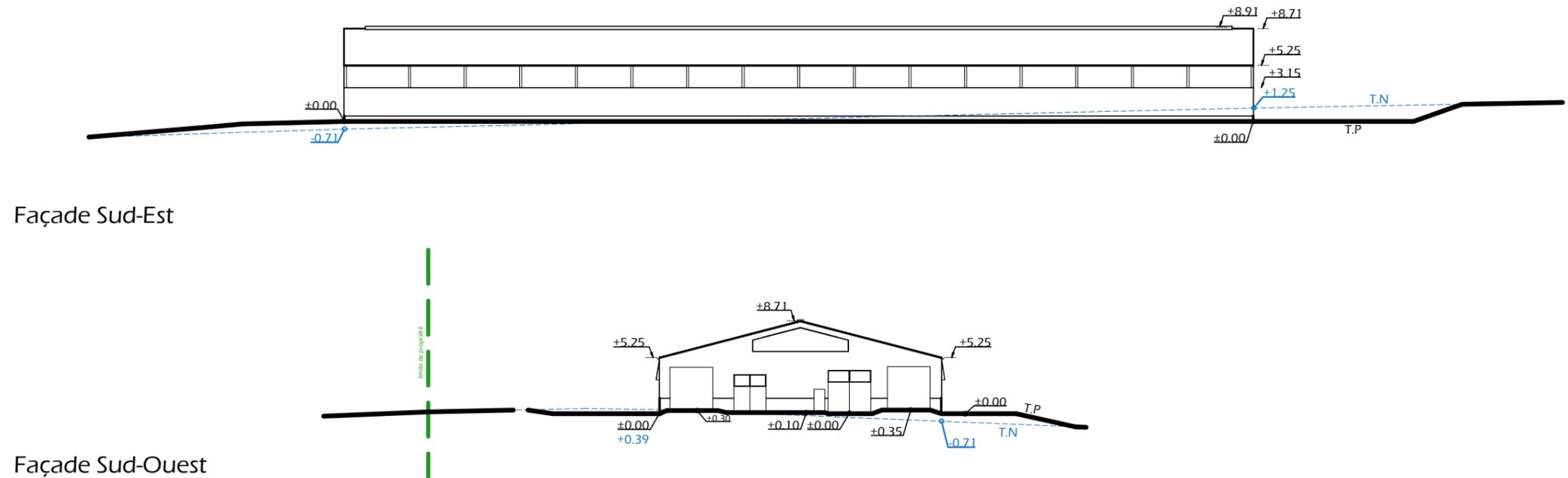
Nota : le point ±0.00 correspond au niveau de la plateforme finie

Emprise au sol : 2 252,50 m<sup>2</sup>  
 Surface de plancher : 2 191,14 m<sup>2</sup>

N° client : 482302  
 Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage  
**PERMIS DE CONSTRUIRE**  
 Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS  
**État projeté - PLAN MASSE - PLAN DE TOITURE**

		Architecte : Audrey ESCOT
		Dessiné par : Audrey ESCOT
PC2	Éch: 1/1000	
Aurillac, le 15/06/2023		

**PC3 - COUPES TN**  
Échelle: 1/500



**PC4 - NOTICE DESCRIPTIVE**

**A)**

ADRESSE ET REFERENCE CADASTRALE

Le projet est situé à « La Graillouse », sur la commune de ANTRENAS.  
Parcelles composant la propriété : ZA 109, 107, 94, 108 et 100.  
Parcelle concernée par le projet : ZA 94. Surface : 11580 m<sup>2</sup>

ETAT DES LIEUX

Une voie communale longe l'exploitation au nord et à l'ouest en permet l'accès.  
A l'est et au sud, se trouve des parcelles appartenant à un tiers.  
Il n'y a pas de tiers à moins de 50m et dans un rayon de 100m on trouve les habitations des membres du GAEC et un tiers. Il n'y a pas de point d'eau cadastré à moins de 35 m.

La propriété est déjà occupée par un bâtiment agricole à usage de stabulation.  
La construction existante est un bâtiment d'élevage composé d'une partie rectangulaire, avec un appentis et des parcs de contention.  
La parcelle concernée par le projet est en pente (point haut au nord, point bas au sud ouest)  
Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.

**B)**

PROJET ET IMPLANTATION

Le projet consiste à construire un bâtiment agricole de 2191 m<sup>2</sup> pour le logement de bovins.  
Ce bâtiment sera implanté au plus près du bâtiment d'élevage et grange afin de limiter l'emprise bâti sur la propriété.  
Ce projet sera de plan rectangulaire. Il sera implanté au même niveau que l'accès à la propriété afin de faciliter la manœuvre des engins agricoles tout en limitant le déblais.

L'accès reste le même. Il sera cependant agrandi pour créer une cour de ferme entre les parcs de contention existants et le projet.

MATERIAUX

Structure : bois  
Façades : longrine (h. visible : 0.35 cm) et soubassements (en pignons, h=1.50) aspect béton brut + bardage métallique RAL 7019

Eléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment (aspect proche du verre naturel. Les façades longitudinales (nord ouest et sud ouest) auront des translucides en parties hautes pour permettre la ventilation et l'éclairage du bâtiment.

Menuiseries : Toutes les portes (battantes et sectionnelles) seront en métal RAL 1019. Portes battantes à deux vantaux avec translucides en partie haute.

Couverture : bac acier RAL 7022 + dôme lumineux ventilant

NECESSITÉ AGRICOLE

Sa proximité avec le bâtiment d'élevage existant permettra de regrouper l'activité mais aussi d'améliorer l'organisation du travail de l'éleveur.

EFFLUENTS

Les vaches allaitantes seront logées sur une aire paillée en litière accumulée. Le fumier compact paillé de la litière sera curé une à deux fois par an pour être stocké sur les parcelles d'épandage selon les conditions réglementaires. Le lisier issue de l'aire exercice caillebotis sera stocké dans la fosse et épandu au champ.

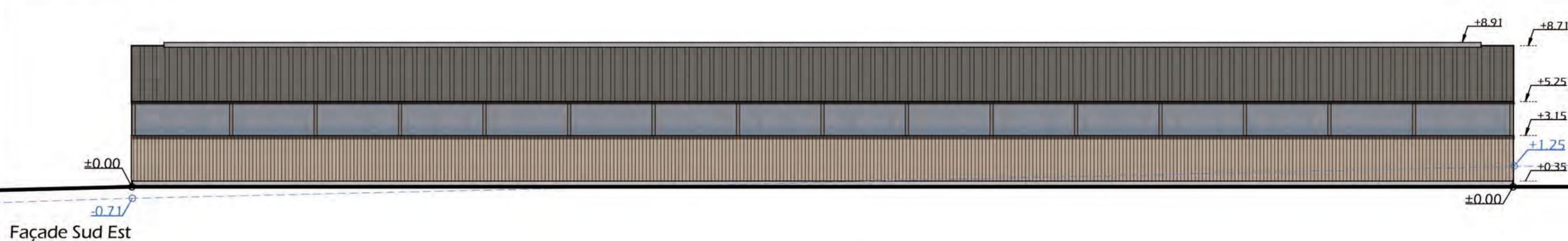
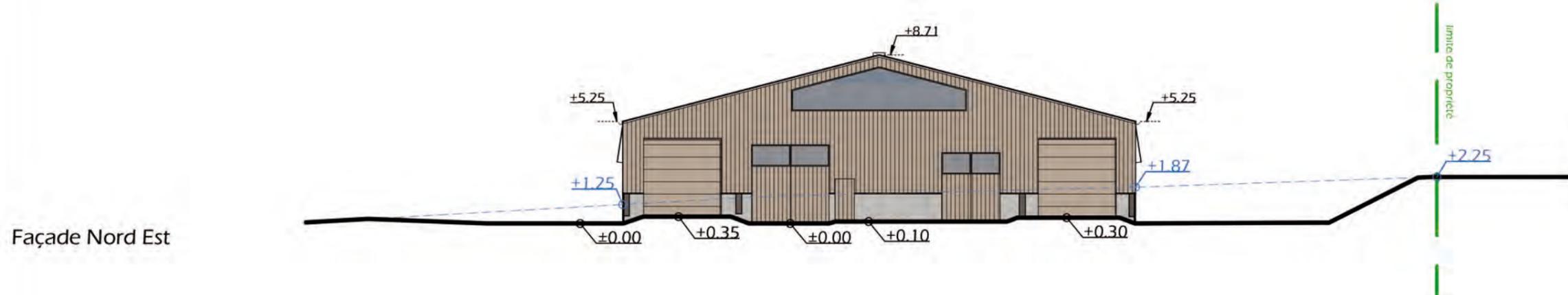
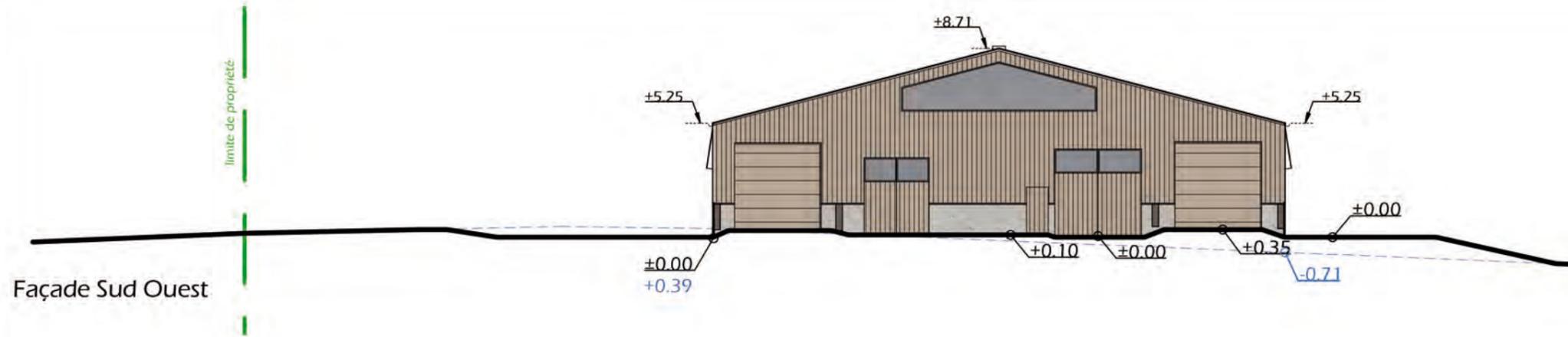
RESEAUX / EP

Ce nouveau bâtiment sera raccordé au bâtiment existant (AEP, électricité).

CONCLUSION

Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement.

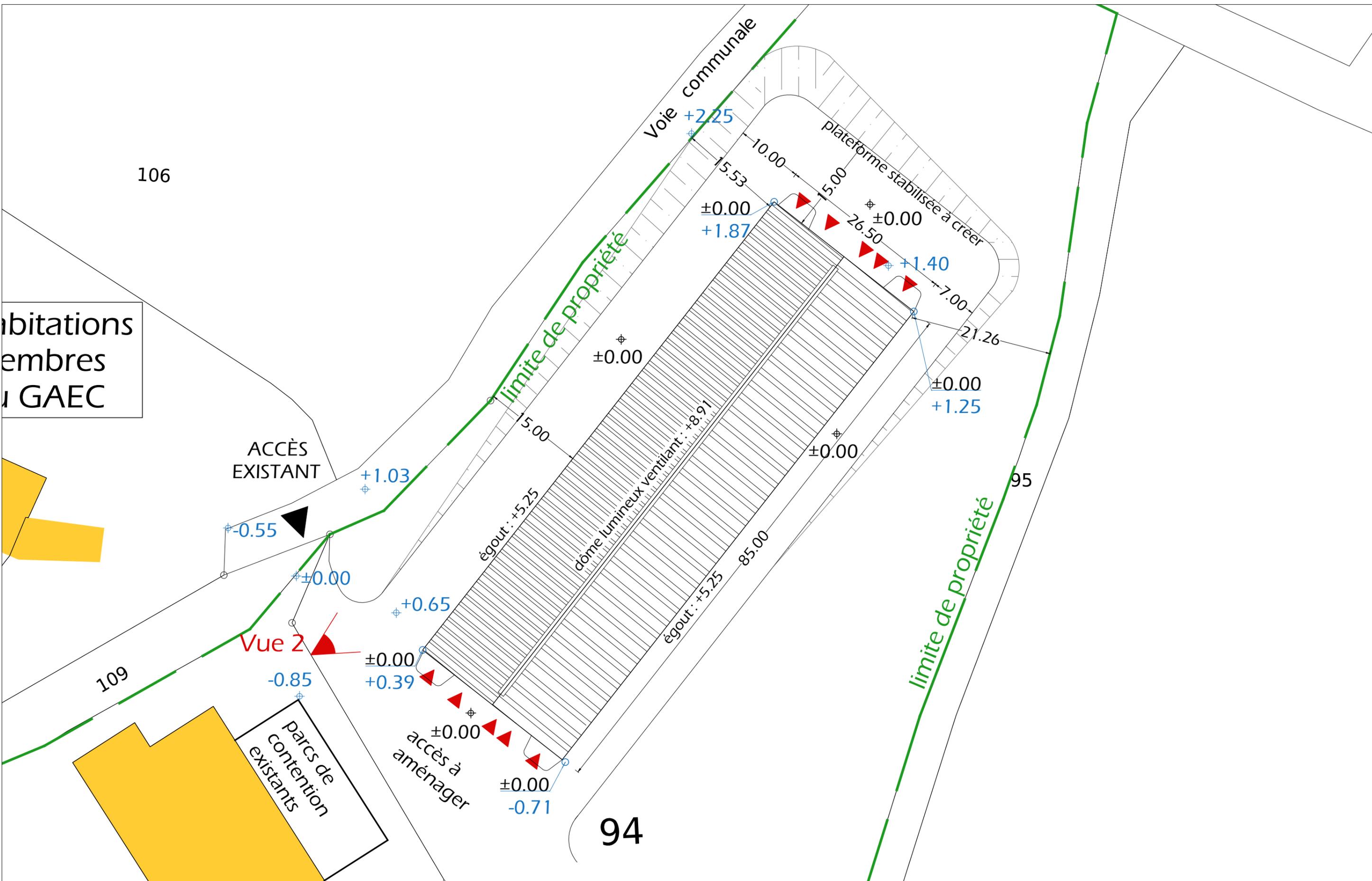
N° client : 482302	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage		 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maître d'œuvre
	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		
	Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS		
	<b>COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>		
	PC3 PC4	Éch: 1/500	Architecte : Audrey ESCOT
	Aurillac, le 15/06/2023		Dessiné par : Audrey ESCOT



**Structure :** charpente bois  
**Façades :** longrine et soubassements aspect béton brut  
 Bardage métallique - lames verticales - RAL 1019 lames verticales  
 éléments de polycarbonate en partie haute (oscillants pour les façades longitudinales)  
**Menuiseries :** Portes battantes de même aspect que le bardage métallique - RAL 1019 (et translucides en partie haute pour les portes à deux vantaux).  
**Couverture :** Tôle d'acier isolé RAL 7022 + Dôme lumineux ventilant.

N° client : 482302

Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage		 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte : Audrey ESCOT Dessiné par : Audrey ESCOT
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		
Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS		
<b>État projeté - FACADES AVEC COUPES SUR TERRAIN</b>		PC3 - PC5a Éch: 1/250
		Aurillac, le 15/06/2023



raccordement (électricité, AEP, évacuations EU, ...) depuis le bâtiment existant  
 évacuation eaux pluviales : vers milieu naturel

terrain aménagé : ±0.00  
 terrain naturel : ±0.00

Nota : le point ±0.00 correspond au niveau fini de la plateforme (accès parc à veaux)

Emprise au sol : 2 252,50 m<sup>2</sup>  
 Surface de plancher : 2 191,14 m<sup>2</sup>

N° client : 482302  
 Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage  
**PERMIS DE CONSTRUIRE**  
 Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS  
**État Projeté - PLAN TOITURE**

N  
  
 PC5b | Éch: 1/500  
 Aurillac, le 15/06/2023

SICA  
 HR 15  
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
 Architecte : Audrey ESCOT  
 Dessiné par : Audrey ESCOT

**Vue 1**



**Vue 2**



**Vue 4**



**Vue 3**

**Vue 3 Insertion**



N° Client : 482302	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT Dessiné par : Audrey ESCOT
	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>	
	Maitre d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS	
<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>		PC6,7,8 Aurillac, le 12/06/2023

# TECHNIQUE - DÉTAILS



Maître d'ouvrage: GAEC TICHIT DELCROS  
La Graillouse  
48100 ANTRENAS

Localisation  
du projet : La Graillouse  
48100 ANTRENAS

## Construction d'un bâtiment d'élevage

Construction d'une stabulation libre à logettes pour vaches allaitantes

## Constitution du dossier

Plan - Éch: 1/250

Coupe - Éch: 1/100<sup>e</sup>



Conseiller bâtiment :

Jean-Charles COMMANDRÉ

25 avenue Foch  
48004 MENDE cedex  
Téléphone : 04 66 65 62 00



À Saint Flour, le 16/06/2023

Dessiné par :

Audrey ESCOT

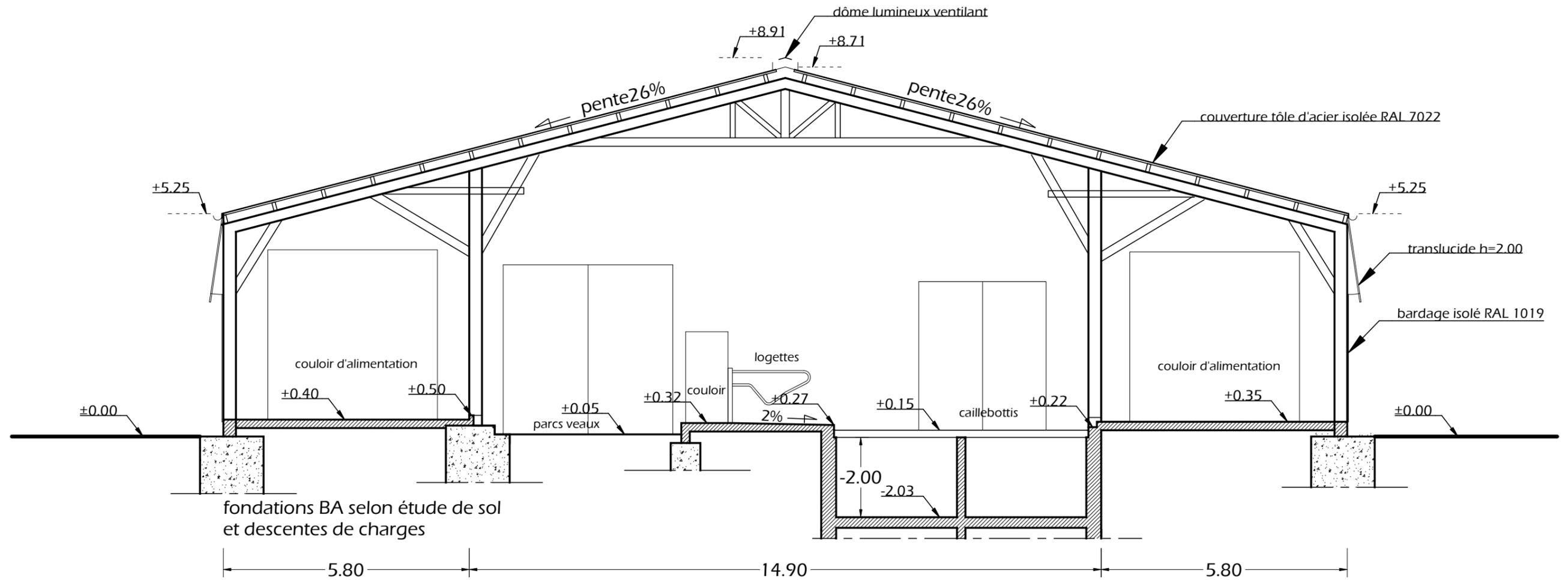
482302

N° de page:  
1/3

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.





N° client : 482302	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage		Conseiller bâtiment : Jean-Charles COMMANDRÉ	
	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS			
<b>État projeté - COUPE</b>		3/3	Éch: 1/100	Dessiné par : Audrey ESCOT
		Aurillac, le 15/06/2023		